



**Communiqué de presse**

Paris, le 18/09/2023

## **AIG lance une nouvelle offre d'Assurance Multirisque Professionnelle**

**A l'occasion des Journées du Courtage, AIG annonce le lancement d'une offre Multirisque Professionnelle innovante. Grâce à son expertise depuis plus de 10 ans via son offre PACK, AIG apporte désormais une nouvelle solution Multirisque Professionnelle pour répondre aux besoins évolutifs des professionnels ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions d'euros.**

### **Un contrat simple, innovant, modulable et complet pour les clients**

Grâce à un seul contrat en Tous Risques Sauf, éligible à plus de 400 activités réparties en 4 industries : Bureaux, Hôtels-Cafés & Restaurants, Industries Manufacturières et Commerces & Autres, les clients peuvent protéger les locaux de leur entreprise, leur contenu et leur responsabilité civile.

L'Assurance Multirisque Professionnelle d'AIG propose une couverture composée :

- d'un module « Dommages aux Biens et Pertes Financières » permettant de couvrir les dommages matériels aux bâtiments, aux biens mobiliers et aux aménagements et, les pertes financières (optionnel), le bris de machine et de matériel informatique (optionnel) et la responsabilité civile occupant.
- d'un module « Responsabilité Civile Entreprise » (optionnel pour les bureaux) qui propose une garantie RC Exploitation et une garantie Défense pénale et recours. Une garantie RC Après Livraison / Après Travaux est également proposée en option.
- d'un module optionnel Responsabilité des Dirigeants est également disponible\* pour couvrir la responsabilité civile ainsi que les frais de défense des dirigeants personnes physiques dans le cadre de procédures civiles, pénales ou administratives que ces derniers peuvent encourir dans l'exercice de leurs fonctions.

Chacun des modules est personnalisable grâce à des garanties additionnelles pour adapter la couverture aux besoins, à l'activité et au budget des clients.

*\* Ce module n'est pas disponible pour les activités Hôtels, Cafés & Restaurants.*

### **Un accompagnement sur-mesure pour les courtiers et leurs clients**

AIG a développé une toute nouvelle plateforme digitale pour permettre aux courtiers de créer des devis et d'émettre un contrat Multirisque Professionnelle en seulement quelques clics.

Après avoir complété un questionnaire de souscription dynamique, le courtier obtient rapidement une première tarification adaptée au secteur d'activité de son client. Il peut ensuite en quelques clics le transformer en contrat et retrouver instantanément sur la plateforme l'ensemble des documents contractuels.

Des équipes dédiées ont été mises en place (souscription, gestion) afin d'accompagner nos partenaires courtiers dans la compréhension et l'analyse des risques, lors de l'utilisation de la plateforme, en cas de questions sur le contrat et bien évidemment lors d'un sinistre.

Les clients bénéficieront de la technicité et de la réactivité des équipes sinistres d'AIG. Une personne dédiée sera en contact étroit avec le courtier et le client tout au long de la gestion du dossier afin de résoudre la situation au plus vite et de limiter les impacts sur l'activité.

**Retrouvez l'ensemble des équipes d'AIG sur le stand PA 127  
lors des Journées du Courtage du 19 au 20 septembre  
Palais des Congrès – Paris**

**Contacts:**

*Delphine Hoguet*  
AIG  
[delphine.hoguet@aig.com](mailto:delphine.hoguet@aig.com)  
Tel : 01 49 02 58 36

*Mathias Koubi*  
Agence Wellcom  
[aig@wellcom.fr](mailto:aig@wellcom.fr)  
Tel : 01 46 34 60 60

#####

*American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. Les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans approximativement 70 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. AIG est cotée en bourse à New-York. AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc. Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet : [www.aig.com](http://www.aig.com), ou encore nous retrouver sur You Tube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig), Twitter : @AIGinsurance [www.twitter.com/AIGinsurance](http://www.twitter.com/AIGinsurance), LinkedIn : [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig)  
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F.Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX – 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.*